Section de Paris 17 PDC

Mars 2011

Et ça continue encore et encore !!!

Conformément au planning d'instances établi par la direction locale, la CFDT était reçue en bilatérale mercredi 9 mars 2011. Cela nous a permis de glaner des infos supplémentaires mais surtout de réaffirmer nos positions.

Prime d'équipe

La Direction locale ne peut toujours pas nous donner une visibilité du taux de sinistralité. Elle dit avoir relancé les assurances et devrait recevoir les chiffres prochainement. Suite à notre intervention les absences irrégulières ne seront retenues que par trimestre. Ainsi, un facteur qui aurait une absence irrégulière ne verra plus l'intégralité de sa prime supprimée. Il la touchera au prorata, soit une prime portant sur trois trimestres au lieu de quatre.

Pour la CFDT : Si l'avancée sur les absences irrégulières est une bonne chose, nous constatons que rien n'a évolué pour les voitures. Ces chauffeurs ne savent toujours pas le montant de leur prime, ce qui retarde de fait le versement. Il est donc primordial que La Direction locale en tienne compte. La prime d'équipe fait partie du pouvoir d'achat des facteurs, elle doit donc être payée dans les temps.

Manutentionnaires

Deux agents des lignes CEDEX devraient, à compter du 1er avril 2011, renforcer les manutentionnaires de 5h30 à 8h10. En attendant, un CDD a été embauché en remplacement du collègue manutentionnaire qui est actuellement absent.

Pour la CFDT : Nous aurions aisément préféré que La Direction locale nous annonce qu'elle comblait les emplois par de la force de travail supplémentaire et permanente. Mais malheureusement il n'en est rien.

Cedex

Aucune ligne ne sera supprimée. 16 lignes resteront au CEDEX et seront réparties en deux équipes : la première, des lignes 1 à 9, et la seconde, des lignes 10 à 16. 15 lignes constitueront le pôle motorisé et remonteront au niveau de la piétonne. Elles aussi seront réparties en deux équipes. La première regroupera les lignes 17 à 24 et la seconde les lignes 25 à 31.

Pour les prises de service :

- 2 PT commenceraient à 5h30
- 2 PT commenceraient à 6h
- 22 PT commenceraient à 6h15
- 4 PT commenceraient à 6h30
- 1PT commencerait à 7h

Suite au groupe de travail ouvert au CEDEX, le principe de la sécabilité actuel serait maintenu. Le découpage sera donc effectué en période faible, mais aussi lors des absences inopinées sans aucune contrepartie.

Cabine, BP, RCL

La Direction locale a reprécisé le contexte. Il faut impérativement que le contrat par facteur, de 15 objets avec signature et l'intégralité sans signature, soit respecté. Toutes les instances doivent impérativement être traitées en J. Il ne devra y avoir aucun reste en cabine quel que soit le jour de la semaine. Pour cela, La Direction locale souhaite modifier les horaires d'ouverture de la cabine. Dans son projet, 8 agents commenceraient à 6H et 4 seraient en décalé de 7h30 à 14h45.

Deux lignes du pôle motorisé viendraient en renfort la deuxième partie de vacation et absorberaient ainsi deux positions de travail.

La polyvalence serait de mise sur l'ensemble des activités cabine mais aussi « renfort TG ». Le volant serait de 4 PT en classe 2.

Les PT aux boites postales et au RCL seraient maintenues.

Syndicat CFDT SF3C 64 rue de Saintonge 75003 PARIS 01.40.29.82.00 contact@cfdtsf3c.org

Selon les dires de la Direction locale, les agents à aptitudes réduites et ceux reclassés C3R seront prioritaires pour rester en cabine. Les autres risquent de rebasculer à la piétonne. Le choix s'effectuera selon les critères habituels (ancienneté, etc…) en accord avec les agents eux- mêmes.
Un accord serait recherché et La Poste serait prête à mettre sur la table des mesures financières.
Pour la CFDT : Si l'on peut noter avec satisfaction que le volant de remplacement sera en classe 2, on peut remarquer que l'impact de cette réorganisation ne sera pas sans conséquences. Tous ne resteront pas en cabine et le départage risque de se faire dans la douleur. Une seule solution : faire preuve de solidarité et de cohésion. Car oui, la balle est dans le camp des agents de la cabine. Ce sont à eux de décider quelle suite ils comptent donner à ce projet…

Dossiers de sociétés

Les dossiers de sociétés de P17 sont tous basculés sur P08 PDC sans aucun transfert d'emplois.
Pour la CFDT : Basculer la charge sans transfert d'emplois va considérablement dégrader les conditions de travail des agents de P08. Sans compter que certains agents de P17 étaient peut-être intéressés pour suivre l'activité.

Réexpéditions

Seule une position de travail sera conservée. 3 agents cabine renforceront quotidiennement ce service à raison de 2h à 2h30 et ce après leurs pauses dans la deuxième partie de leur vacation.

Comptabilité

La Direction locale, dans son projet de nouvelle organisation prévoit de revoir le poste de comptable. Aujourd'hui à temps complet, il ne représentera plus que 4h par jour. L'agent qui y sera affecté devra aussi être polyvalent en cabine le reste de sa vacation.
Pour la CFDT : si de 3h30, nous avons réussi à passer à 4h, le compte n'y est toujours pas. 4H par jour nous paraissent bien faibles pour réussir à effectuer toutes les tâches qui incombent au comptable.

Phase test « schéma classique facteur d'avenir »

Selon les dires de la Direction locale, tout peut changer et le dimensionnement des équipes n'est pas figé…
Pour la CFDT : une équipe doit être de 12 facteurs, 3 facteurs d'équipe et un facteur qualité soit 16 personnes. Aujourd'hui avec cette phase test, l'équipe est constituée de 7 facteurs, 2 facteurs équipe, un facteur qualité et 3 rouleurs soit 13 personnes au total. La CFDT a toujours revendiqué un volant professionnalisé en classe 2, mais aussi le maintien du dimensionnement actuel de l'équipe, car c'est le seul moyen de maintenir les emplois. N'oublions pas que de cette phase test dépendra la réorganisation qui se mettra en place sur l'ensemble de la piétonne.

En conclusion

Les projets s'enchaînent les uns derrière les autres sans beaucoup de réactions. Certains d'entre nous s'interrogeaient sur l'utilité de continuer à assister aux prochaines plénières. La CFDT fera comme le souhaite le personnel impacté. S'il veut que les organisations syndicales continuent à faire avancer les différents dossiers, nous continuerons à assister aux différentes instances. S'il veut tout stopper et que nous boycottions les futures rencontres, pas de problème. En revanche, si la deuxième solution était envisagée, les agents devraient se préparer à établir un véritable rapport de force capable de peser face à une direction bien décidée à mettre en place ses futures organisations.